



Le Maine, par Celles,
(Dordogne).

20 avril 1921.

Monsieur et très honoré Confrère,

La confraternité qui nous unit
m'engage à m'adresser à vous pour vous
demander un service.

Vous devez connaître, à Toulouse,
M^e. Soula, notaire, 4, place Lafayette. Je
vous serais obligé de lui rappeler que, le
14 mai 1920, je lui écrivis pour lui demander
le renseignement indiqué dans la note ci-
jointe. J'espérais qu'il ne refuserait pas
d'être agréable à un ancien confrère en
notariat. Il ne m'a pas répondu.

Le renseignement que je sollicitais de
son obligeance m'intéresse personnellement.
Ma fille cadette, dont le mari a été tué à
la guerre et qui est venue demeurer avec

moi, désirerait, à cause de sa fillette,
dernière représentante des Montozon-
Brachet du Périgord, savoir comment
ceux-ci se rattachaient à la branche
Toulousaine. Elle croit que le contrat
de mariage, passé devant M^r. Flotard,
notaire royal, aux premiers jours de
juillet 1782, et déposé aux minutes de
M^r. Soula, de Louis Montozon-Brachet,
marchand, et de Marie Rumeau, mariés
à la paroisse d'Aurade le 9 du même
mois, pourrait lui fournir le renseigne-
ment désiré.

Je compte sur votre sympathique
intervention pour décider M^r. Soula à me
fournir, et après ce contrat, la filiation que
je l'avais prié d'y rechercher.

Avec mes remerciements anticipés,
je vous prie d'agréer, Monsieur et très

honorable Confrère, l'expression de mes
sentiments distingués et dévoués.



A. Dujarric-Descombes

FBL 273-1
(2)

CELLES
1715
21-4
21

POSTES
25
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARCHIVES
DE PUJOL
BEGOUEN

Monsieur

Emile Cartailhac,

membre correspondant de la Société historique
et archéologique du Tarn-et-Garonne,

5, rue de la Chaîne,

Toulouse.

~~et qu'il envoie
à M. Cartailhac
à Toulouse
(Haute-Garonne).~~